



# municipalité & famille



LE «PENSER ET AGIR FAMILLE» DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE



## UN CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'IMAGE DE SES MEMBRES

### Le nouveau Conseil d'administration 2004-2005



Était absente lors de l'assemblée générale,  
**Suzanne Roy**, représentante des MRC,  
MRC La Jemmerais

1<sup>re</sup> rangée, **Pierre Boisvert**, Sherbrooke; **Claire Tellier**, Sainte-Geneviève de Berthier; **Pierre Gingras**, UMQ; **Réjane T. Salvail**, FQM; **Bertrand Girard**, Longueuil; 2<sup>e</sup> rangée, **Réal Hébert**, Maison de la famille de Brossard; **Jane Cowell-Poitras**, Montréal; **Louise Lapointe**, Québec; **Colette Bédard**, personne-ressource; **Marie-Ginette Lafrance**, Saint-Basile-le-Grand; **Nadine Bourgeois**, Otterburn Park; **Louise Houde**, MAMSL; **Daniel Rathé**, Blainville et **Jacques Lizée**, directeur général.

## 1.4 sommaire

## 07

Découvrez les lauréats 2004  
des Prix action municipale et famille

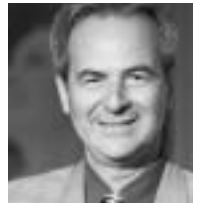
- 02** EDITORIAL  
L'organisation du milieu de vie  
et la conciliation travail-famille
- 03** POINT DE VUE ÉDITORIAL  
Choisir la famille ne devrait pas rimer  
avec appauvrissement
- 04** BILLET DU FORMATEUR  
Mes belles découvertes
- 05** DOSSIER MUNICIPALITÉ  
L'aide-mémoire de l'élaboration  
d'une politique familiale municipale  
Nouveaux projets d'accompagnement/  
démarrage des PFM  
Nouveaux membres

- 06** POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES  
Maison à coût abordable et  
communautés viables  
Le comité famille de la MRC Nicolet-Yamaska  
remet le prix Qualité Famille Hélène-Moreau
- 07** PRIX ACTION MUNICIPALE 2004
- 08** DOSSIER FAMILLE  
Aménager la ville pour le bien-être des enfants
- 09** ÉTUDE ET RECHERCHE  
L'intérêt pour la recherche sur la famille dans  
les municipalités québécoises

- 10** DU TEMPS POUR LA FAMILLE  
Le temps de la ville  
De la conciliation emploi-famille à une politique  
des temps sociaux
- 11** LA FAMILLE DANS LE MONDE  
Sommet mondial sur la famille  
À voir et à lire
- 12** LE RENDEZ-VOUS ANNUEL  
16<sup>e</sup> colloque Shawinigan:  
une photo vaut mille mots  
Calendrier

# L'ORGANISATION DU MILIEU DE VIE ET LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

par M. Jacques Lizée, directeur général du CAMF



**I**l n'y a pas si longtemps, lorsqu'il était question de conciliation travail-famille, on référait principalement à la relation entre le milieu de travail et le parent travailleur. C'est encore vrai! Toutefois, on constate de plus en plus que la conciliation travail-famille est une notion beaucoup plus globale où l'organisation du milieu de vie fait partie intégrante de ce besoin de conciliation.

L'investissement en matière de **conciliation travail-famille passe par l'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles**. Son action se déploie principalement dans le monde municipal par la promotion, la sensibilisation et le soutien aux municipalités et MRC dans l'établissement d'une politique familiale municipale qui facilitera le vécu des familles.

Dans le document récent de consultation<sup>1</sup> du gouvernement du Québec relativement à un projet de politique de la conciliation travail-famille, **des réponses conjuguées et harmonisées sont souhaitées** en ce domaine.

L'intervention sur le milieu de vie des familles fait partie d'un processus axé sur la concertation de la communauté en faveur des familles. Partie intégrante d'une politique familiale municipale, le milieu de vie fait appel à l'organisation, au partenariat, au sentiment d'appartenance et à la responsabilité collective issue de la communauté locale.

Au delà des infrastructures et de l'aménagement du territoire, la municipalité devient de plus en plus préoccupée par la qualité de vie des personnes et, en particulier, des familles de sa communauté. Sa spécificité en matière de conciliation travail-famille s'exprime dans quatre champs distincts: **dispensateur de services, aménagiste, catalyseur et employeur**.

Dispensateur de services, elle ajoute à son offre de services aux citoyens, des services plus spécifiques aux familles; aménagiste, elle prévoit des aménagements qui tiennent compte de l'entité familiale; catalyseur, elle facilite la concertation des divers acteurs de son territoire autour de projets familiaux; employeur, elle offre à ses parents employés municipaux des conditions de travail qui tiennent compte de la vie familiale au quotidien.

Les politiques familiales municipales proposent déjà une panoplie d'initiatives et de services directement ou indirectement en lien avec l'organisation du milieu de vie et le soutien aux familles. Avec les municipalités et MRC, le Carrefour identifiera, dans un avenir prochain, des actions encore plus spécifiques en matière de conciliation travail-famille.

À titre d'exemples, des horaires d'activités culturelles et de loisir tenant compte des horaires de travail, des activités pour les enfants en dehors du calendrier et des horaires scolaires, des lieux d'activités accessibles tant par la distance que par les horaires, des horaires de transport en commun également le week-end et le soir afin de tenir compte des travailleurs ayant des emplois atypiques, promotion de la proximité entre les services et les habitations familiales, comité permanent en urbanisme sur l'organisation spatiale du milieu de vie, sensibilisation des divers acteurs du milieu à leur rôle dans la conciliation travail-famille, partenariat avec des organismes qui apportent un soutien aux personnes âgées à domicile et l'offre de conditions de travail facilitant la conciliation travail-famille au personnel municipal. Voilà autant d'activités et d'initiatives à promouvoir ou à multiplier dans l'avenir.

De plus en plus, on se rend à l'évidence que la conciliation travail-famille est une notion qui dépasse largement la responsabilité des parents et des milieux de travail. On ne le dira jamais trop, c'est toute la société et les secteurs d'activités qui sont concernés par ce besoin de conciliation. C'est une notion qui doit **prendre en compte une concordance des temps sociaux et familiaux**, comme il est exprimé dans les bureaux européens du temps<sup>2</sup> en tant que mode de gouvernance dans les villes. À titre d'exemples, on ne peut plus penser horaire de travail sans référer aux horaires des déplacements, aux horaires des services de garde et des commerces. C'est un tout et des actions doivent être posées simultanément si nous voulons permettre aux familles une meilleure gestion des temps sociaux<sup>3</sup> et familiaux.

Depuis quelques années déjà, le Carrefour est conscient de l'importance à accorder aux parents travailleurs. Dans des bulletins précédents, il référait à la Conférence Nord-Amérique tenue en mai 2003, avec l'Organisation mondiale de la famille, Région Nord-Amérique, ayant pour thème, **Du temps pour la famille c'est l'affaire de tous**. Les conclusions de cet événement sont très claires et rejoignent les propos du document de consultation du MESSF lorsqu'il affirme le besoin d'une planification temporelle des activités et services en vue d'un véritable changement.

L'évolution extrêmement rapide de notre société depuis quelques décennies n'a pas bénéficié de changements nécessaires et adéquats pour soutenir véritablement les familles aux prises avec la vie moderne et trépidante. Bien au contraire, ce sont les familles qui, bon an mal an, essayent de trouver, tant bien que mal, des ajustements au quotidien. Les situations familiales de plus en plus exigeantes et difficiles et l'éclatement de plusieurs familles suffisent à démontrer que les parents sont à la limite de leur capacité de s'adapter.

Cet état de fait doit amener la société à réfléchir sur l'importance de la qualité du milieu de vie pour les familles. C'est une valeur collective que nous devons placer très haut dans notre échelle de valeurs. Le Carrefour apprécie que le gouvernement du Québec devienne un leader en cette matière alors qu'il procède à une consultation qui le conduira à l'adoption d'une politique gouvernementale. Il nous fournit une occasion privilégiée de réflexion portant sur le quotidien des familles. À nous de la saisir.

La conciliation travail-famille a une portée économique et sociale de toute évidence. Au delà, il y a, en soi et fondamentalement, la quête du bonheur et de relations familiales harmonieuses pour une majorité de familles québécoises. Ne l'oublions pas!

Jacques Lizée  
Directeur général

## Notes

- [http://www.mfe.gouv.qc.ca/famille/conciliation\\_travail\\_famille/](http://www.mfe.gouv.qc.ca/famille/conciliation_travail_famille/) Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille, document de consultation, Briller parmi les meilleurs, MESSF, 2004
- [http://www.paris.fr/fr/citoyennete/bureau\\_des\\_temps/missions.asp](http://www.paris.fr/fr/citoyennete/bureau_des_temps/missions.asp)
- Voir <http://unites.uqam.ca/aep/colloque.html> Colloque de la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux, nov. 2004

Ne manquez pas  
notre article  
sur la conciliation  
travail-famille  
à la page 10

Éditeur:  
Carrefour action municipale et famille  
360, rue Lawrence, bureau 2300  
Greenfield Park J4V 2Z4

Téléphone: (450) 466-9777  
Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: [info@carrefourmunicipal.qc.ca](mailto:info@carrefourmunicipal.qc.ca)  
Internet: [www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca)

Coordination de la rédaction: Jacques Lizée  
Coordination de la production: Isabelle Lizée  
Collaborateurs: Colette Bédard; Rock Beaudet,  
Pont entre les Générations; Lise Drouin-Paquette,  
formatrice au CAMF; Lucie Fréchette, CÉRIS,  
Université du Québec en Outaouais; Sylvie Jutras,  
UQAM

Correction: Colette Bédard

Conception graphique et impression:  
Fusion Communications & Design

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
4<sup>e</sup> trimestre 2004 ISSN 1708-9824

# CHOISIR LA FAMILLE NE DEVRAIT PAS RIMER AVEC APPAUVRISSSEMENT

## Le Pont entre les générations préconise l'implantation au Québec d'une véritable politique familiale intergénérationnelle

[Recommandations tirées d'un rapport de recherche remis récemment au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec – rapport disponible à l'adresse: [www.lepont.ca](http://www.lepont.ca)]

**Le Pont entre les générations est un groupe de réflexion formé de jeunes adultes et d'ainés provenant d'horizons diversifiés. La recherche d'une meilleure équité entre les générations et la transmission de valeurs fondamentales d'une génération à l'autre sont les fondements mêmes du groupe.**

**A**u cours des dernières décennies, l'espace politique des questions familiales a été relégué à la sphère privée, les familles devant se «serrer la ceinture» au nom de la lutte au déficit et du financement du système de santé. Pourtant, ici comme ailleurs, les enjeux contemporains concernant la famille sont sensiblement les mêmes: la difficulté de démarrage d'une véritable vie de couple, la conciliation famille-travail, le soutien à la parentalité de même que l'aménagement des milieux de vie dans une perspective favorable à la famille. Mais ces enjeux sont encore plus urgents pour le Québec puisque nous connaissons une dénatalité galopante qui provoquera un déséquilibre démographique entraînant des problèmes dont nous n'imaginons pas encore toute l'ampleur.

Cette situation nécessite une importante prise de conscience: la famille doit être reconnue, non seulement à travers les discours publics, mais aussi et surtout à travers les politiques et les mesures proposées, comme le maillon indispensable au renouvellement de la société québécoise. Entre autres, le désir d'enfant doit être valorisé et doit s'inscrire à l'intérieur d'un réseau de services, de soutien financier et social, permettant de mener à terme ce projet trop souvent retardé ou abandonné. En répondant aux demandes de la population en faveur de la réduction des contraintes, notamment les contraintes de temps et d'insécurité face à l'emploi, les autorités gouvernementales pourraient créer un climat de confiance chez les jeunes couples désireux d'avoir des enfants.

**Le Pont entre les générations** propose donc quelques recommandations s'adressant aux divers acteurs: gouvernement du Québec, y compris les municipalités, gouvernement fédéral, employeurs, syndicats, organismes communautaires et familiaux. Pour les membres du Pont, choisir la famille ne devrait pas rimer avec appauvrissement.

### Proposition s'adressant au gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral semble avoir reconnu, tout juste avant le déclenchement des élections, le consensus québécois pour ainsi transférer les fonds des congés parentaux au gouvernement du

Québec afin que celui-ci puisse offrir des congés plus généreux aux nouveaux parents, comme il le réclamait depuis bientôt dix ans.

Il revient au gouvernement du Québec de définir et d'administrer la politique familiale québécoise. Mais le gouvernement fédéral doit fournir sa juste part dans le financement de cette politique incontournable et toute entente doit permettre un financement à long terme en cette matière. Il est aussi important que les travailleurs et travailleuses autonomes fassent partie de l'entente et puissent bénéficier de congés parentaux, puisqu'ils sont actuellement exclus du régime fédéral.

Il faut que par leur fiscalité respective, le gouvernement fédéral et celui du Québec fassent en sorte que les couples qui font le choix d'avoir des enfants ne se trouvent plus systématiquement pénalisés financièrement. Pour reprendre une image véhiculée par certains: «une famille comptant trois enfants et disposant d'un revenu de 60 000 \$ ne doit pas être traitée de la même façon qu'un couple avec trois chats disposant du même revenu».

### Propositions relevant du gouvernement du Québec

- **L'affirmation du principe d'universalité** dans les programmes gouvernementaux destinés aux familles québécoises, comme l'implantation d'une allocation familiale destinée à l'ensemble des familles. À ce sujet, le Pont entre les générations se réjouit du retour des allocations familiales décrétées dans le dernier budget du Québec, car elles réaffirment la nécessité que l'ensemble de la société soutienne financièrement les politiques familiales.

Il demeure toutefois important de maintenir un équilibre entre politique familiale et politique sociale. L'une ne doit pas se faire au détriment de l'autre. Les personnes les plus démunies doivent pouvoir continuer de bénéficier de mesures spécifiques de lutte contre la pauvreté.

- **Le maintien et le développement de services de garde à l'enfance, universels, accessibles et à prix réduits.** Ces services de soutien à la famille ont prouvé leur efficacité et correspondent aux besoins des jeunes familles d'aujourd'hui; il faut les maintenir et les développer de façon à ce que le nombre de places offertes soit suffisant pour répondre à la demande, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Le Québec a développé un réseau qui fait l'envie des autres provinces canadiennes. Néanmoins, les augmentations de coûts annoncées par le gouvernement Charest auront pour effet direct de détériorer la situation économique des familles et donc de diminuer la portée du retour des allocations familiales.

- **Des congés parentaux plus substantiels à la naissance** aussi bien dans les secteurs privé que

public, syndiqué ou pas, doivent être accordés aux nouveaux parents.

- **Des congés paternels reconnus et encouragés.** Dans une optique d'engagement des pères auprès de leurs enfants, les congés offerts aux nouveaux pères devraient être en partie non transférables. La mise sur pied de tels congés de paternité favoriserait la présence du père à la maison durant les premières années de vie de l'enfant, soit au moment où son développement le requiert le plus.

- **Le développement de milieux de vie favorables aux familles.** Plusieurs municipalités du Québec semblent vouloir attirer les familles en favorisant l'émergence de milieux de vie propices à leurs besoins: proximité et facilité d'accès aux garderies, accès à la propriété, aux parcs et à des activités conçues en fonction des besoins des familles, etc. Il importe de poursuivre cet intérêt pour les familles au sein des villes et municipalités du Québec.

### Propositions relatives au marché du travail

- **La réduction volontaire de la semaine de travail** sans perte d'emploi ou d'avantages sociaux pour accroître le temps familial. Selon tous les indicateurs, le travail salarié des mères est là pour rester. C'est pourquoi il faudrait plutôt insister sur des mesures d'aménagement du temps de travail bénéficiant aux deux parents. À cet égard, les employeurs offrant des bonifications du congé parental offert par le gouvernement devraient rendre cette mesure disponible tant pour les pères que pour les mères, ce qui n'est généralement pas le cas actuellement.

De plus, la proposition du ministre Claude Bécharde de **rendre disponible une banque annuelle de 40 heures aux parents** pour encourager la conciliation famille-travail devrait être mise en place.

### Propositions de solidarité intergénérationnelle

L'implantation d'une véritable politique familiale intergénérationnelle ne sera pas efficace sans un changement de mentalité et un appel aux grands-parents et aux organismes familiaux. Comme la prochaine génération de retraités est nombreuse et vieillira en santé, il importe de favoriser la présence des parents auprès de leurs jeunes enfants, mais également d'encourager une plus grande entraide familiale – autant vers les petits-enfants que vers les grands-parents lorsque ceux-ci en auront besoin.

### C'est pourquoi nous proposons aussi :

- L'implantation de mesures reconnaissant l'apport des grands-parents à la prise en charge des petits-enfants, par exemple par la valorisation de l'aide apportée (aide aux devoirs, garde des petits-enfants lors des congés, soutien financier aux études, accès à la propriété, etc.).

- De meilleures prestations dites de compassion permettant aux parents de s'absenter du travail ►►

►► pour s'occuper d'un membre de leur famille gravement malade. Le gouvernement fédéral a lancé récemment un programme de ce type, mais il serait plus conforme à l'esprit du fédéralisme canadien et plus cohérent d'envisager une solution similaire aux congés parentaux pour financer une telle mesure: un cofinancement fédéral-provincial et une administration par le gouvernement du Québec.

• Un financement plus adéquat des organismes familiaux dans le but de mieux encadrer les familles, leur fournissant des services d'aide et de soutien tant pour leurs jeunes enfants que pour leurs parents vieillissants.

• La création d'«espaces de vie intergénérationnels», comme le développement de quartier et d'immeubles où se côtoieraient aînés et jeunes familles, avec des services adaptés à leurs besoins mutuels.

Ces recommandations du Pont entre les générations jettent les bases d'une véritable politique familiale intergénérationnelle. Jusqu'ici, les différents gouvernements se sont limités à proposer des mesures «à la pièce»: garderies à faibles coûts, retour des allocations familiales; il faut maintenant formuler et mettre en place une politique globale, financée à long terme par l'ensemble de la société.

Sans cette priorité accordée à la famille, la société québécoise risque fort de mal

évoluer et d'avoir à faire face à un avenir bloqué par une facture générationnelle coûteuse tant sur les plans économique, politique que social.

#### Ont signé ce document:

Rock Beaudet, Éric Bédard, Louise Bienvenue, Karine Blondin, Catherine Bourdages, Solange Chalvin, Claude Charette, Jean-Félix Chénier, Robert Demers, Angèle Dufresne, Jacques Grand'Maison, Serge Gagnon, Marie Grégoire, Sonia Keroack, Frédéric Lapointe, Jacques Légaré, Benoit Miousse, Hélène Pelletier-Baillargeon, François Rebello, Nicolas Riendeau, Chantal Rodrigue, Ghislaine Roquet et Étienne Tittley.

## «MES BELLES DÉCOUVERTES»

par M<sup>me</sup> Lise Drouin-Paquette, formatrice pour le Carrefour



**A** l'été 2002, lorsque le directeur du Carrefour, Jacques Lizée, m'a offert de faire partie de l'équipe de formateurs et formatrices pour accompagner les municipalités dans leur démarche vers une politique familiale, j'ai accepté d'emblée. Après quelques mois de tranquille retraite, le goût de l'action m'étant revenu, c'est avec plaisir que je me voyais replonger dans un dossier qui me tenait toujours à cœur et pour lequel je m'étais beaucoup investie comme conseillère municipale à la Ville de Sherbrooke.

Je connaissais le dossier, je connaissais le Carrefour et presque tous les membres de cette belle équipe. Fort heureusement, car le mandat qui nous était confié constituait, et constitue toujours, un gros défi. Il nous a fallu plusieurs heures d'échanges, de discussions, d'ajustements, pour tenter d'adapter, de finaliser, voire s'approprier un programme de formation qui visait à répondre le plus adéquatement possible aux diverses réalités des municipalités et des MRC.

Avec un énorme cartable sous le bras, c'est pour moi le début de la belle aventure au printemps 2003 dans des municipalités et MRC de l'Estrie, de la Montérégie, de la Mauricie et une incursion dans l'Outaouais.

C'était enfin la concrétisation de tout ce que nous avions mijoté. Le travail sur le terrain commençait et amenait avec lui son lot de belles découvertes...

- **Découverte** des différentes réalités des municipalités, petites, moyennes et grandes, avec leurs préoccupations très personnelles, leurs ressemblances et leurs différences.
- **Découverte** de leur volonté commune de garder leurs familles sur leur territoire, d'en attirer d'autres et de faire en sorte que la qualité de vie des familles soit une priorité dans tous les secteurs d'activités municipales.
- **Découverte** de l'enthousiasme et de l'implication des comités-famille, des responsables des questions familiales (RQF), des employés municipaux et des partenaires.

• **Découverte** de réticences, d'inquiétudes, de difficultés à surmonter, lesquelles nous obligent à nous questionner davantage, à repenser notre approche, à constamment ajuster nos interventions.

• **Découverte** de belles initiatives qui sont réalisées dans certaines municipalités et qui deviennent, grâce au Carrefour, des exemples pour les autres.

• **Découverte** d'abord des belles régions du Québec, de municipalités où je n'avais fait que passer très vite au hasard d'un petit voyage et que j'ai appris à connaître un peu plus, à apprécier davantage et où je retournerai en touriste.

• **Découverte** de gîtes extraordinaires où l'accueil est toujours chaleureux et que dire des petits déjeuners... de vraies gâteries.

Cette belle aventure se continue, ponctuée de rencontres de partage de nos expériences respectives entre les membres de l'équipe du Carrefour. Moments privilégiés, moments de ressourcement où nous mettons en commun nos bons coups, nos doutes, nos observations, nos trucs du métier, dans un objectif d'améliorer notre façon de faire pour mieux répondre aux besoins des municipalités.

Comme dans chacune des municipalités ou MRC, c'est un dossier en constante évolution, comme la famille d'ailleurs. Et c'est toujours dans cette optique que travaille le Carrefour.

Un des privilèges de la retraite, c'est de pouvoir choisir son implication. Je suis convaincue d'avoir fait le bon choix en m'impliquant dans l'équipe de formateurs et formatrices du Carrefour. C'est un dossier stimulant, même passionnant pour moi, ancienne conseillère municipale absolument convaincue de l'importance de travailler à améliorer la qualité de vie des familles de son milieu.

Organisation

Adresse

Personne contact

Téléphone

Télécopie

Courriel

**Coût de la cotisation** plus TPS (859614539) et TVQ (1090252000 TQ0001)

MRC, municipalité\* ou arrondissement (selon la taille de population):

1 à 4 999 habitants: 50 \$

5 000 à 9 999 habitants: 100 \$

10 000 à 19 999 habitants: 150 \$

20 000 à 49 999 habitants: 200 \$

50 000 à 99 999 habitants: 400 \$

100 000 à 199 999 habitants: 700 \$

200 000 à 299 999 habitants: 1000 \$

300 000 à 399 999 habitants: 2000 \$

400 000 à 599 999 habitants: 3000 \$

600 000 habitants et plus: 5000 \$

Organisme national: 125 \$

Organisme régional et local: 50 \$

Individu: 50 \$

\* La municipalité dont la MRC est membre du Carrefour action municipale et famille verse une cotisation de 50 % du tarif régulier

Abonnement au bulletin Municipalité et famille : 50 \$/année

**SVP retournez à:**

Carrefour action municipale et famille

360, rue Lawrence, bureau 2300

Arrondissement Greenfield Park

Ville de Longueuil (Québec) J4V 2Z4

Téléphone: (450) 466-9777 • Télécopieur: (450) 466-6838

# L'AIDE-MÉMOIRE DE L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

## Un cheminement

L'élaboration d'une politique familiale municipale (PFM) est un cheminement constitué d'actions et d'étapes successives et progressives. Lorsque réalisées, elles favorisent le succès de la politique et, surtout, permettent une appropriation des initiatives «famille» par la municipalité ou la MRC, leurs instances et la communauté.

## Un compagnon de route

L'aide-mémoire nomme les actions et les étapes à franchir et, qui plus est, permet d'identifier le degré d'évolution d'une PFM. Périodiquement, l'aide-mémoire doit être revu afin d'identifier les actions et étapes subséquentes. Élément non négligeable, sa révision devient une motivation à poursuivre la démarche entreprise.

Bref, l'aide-mémoire est le compagnon de route indispensable de l'élaboration d'une politique familiale municipale (PFM).

## Une démarche assistée

Pour chacun des éléments de l'aide-mémoire, le CAMF peut fournir un accompagnement spécifique et, pour l'ensemble de ces éléments, apporter un encadrement dans le cheminement de la réalisation.

**Le Carrefour peut vous aider dans votre réflexion sur la prise de décision. Contactez-le!**

## Les 17 éléments

L'aide-mémoire est composé de 17 éléments

- 1 Les résolutions du Conseil sur la politique familiale municipale (PFM)
- 2 La définition de la famille
- 3 La notion de politique familiale
- 4 Le portrait des familles de son milieu
- 5 Les besoins des familles de son milieu
- 6 La notion «Penser et agir famille»
- 7 Le concept «Qualité-famille»
- 8 Les choix de secteurs d'activités de la PFM
- 9 La connaissance des PFM des municipalités et MRC de taille semblable
- 10 L'identification des actions «famille»
- 11 La rédaction des documents de la PFM
- 12 La consultation
- 13 La finalisation du document d'orientation et du plan d'action suite aux consultations
- 14 La révision de l'échéancier de réalisation de la PFM
- 15 L'identification et l'application des outils d'évaluation de la PFM
- 16 L'identification d'un mécanisme de suivi de la PFM
- 17 Les coûts d'une PFM

Votre municipalité ou MRC réfléchit à l'opportunité de réaliser une politique familiale? Vous désirez connaître les étapes à franchir lors de l'élaboration d'une politique familiale?

L'aide-mémoire vous aidera à prendre votre décision.

## NOUVEAUX PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT/DÉMARRAGE DES PFM



1



2



3



4

Le Carrefour a initié de nouveaux projets d'accompagnement/démarrage, suite à l'obtention de la mesure de soutien aux municipalités et MRC du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Lanoraie, La Prairie, Longueuil, Mascouche, MRC de la Matapédia, New Richmond, Paspébiac, Prévost, Rawdon, Rivière-Bleue, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Séverin, Sainte-Julienne, Sept-Îles, Shawinigan, Val-des-Monts et Varennes profitent de cette mesure de soutien.

Au moment où vous lisez cette nouvelle, d'autres projets se sont certainement ajoutés à la liste.

Félicitations et bon succès à ces municipalités! Les formateurs du Carrefour sont heureux d'apporter leur collaboration.

1 Lise Drouin-Paquette et Pierre Audet, formateurs répondant, avec Pauline Dion, secrétaire et adjointe à la coordonnatrice, à une demande d'une municipalité

2 La coordonnatrice Hélène Boucher en compagnie de Pierre Lambert et Lise Prévost, formateurs qui se partagent des nouveaux projets à débiter

3 Jean-Pierre Lamoureux, Alvin Doucet, formateurs et Isabelle Lizée, agente de communication, étudiant le territoire québécois

4 Yves Cyr, formateur et Jacques Lizée expliquant un nouveau concept

•••  
EN BREF

## NOUVEAUX MEMBRES

➔ SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN | Saint-Prime

➔ ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | Témiscaming

➔ GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE  
Albertville | Caplan | Paspébiac  
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui

➔ CHAUDIÈRE-APPALACHES | Saint-Pamphile

➔ LAURENTIDES | Deux-Montagnes

➔ MONTÉRÉGIE  
Beloeil | Farnham  
Mont-Saint-Hilaire | Varennes



# MAISONS À COÛT ABORDABLE ET COMMUNAUTÉS VIABLES

**U**ne étude réalisée pour la Société d'habitation du Québec par le D<sup>r</sup> Avi Friedman et Michelle Côté aborde ce sujet. Les urbanistes, architectes, promoteurs, directeurs généraux et même les élus peuvent consulter ce document et s'en inspirer pour «élaborer des solutions qui facilitent l'accès au logement et à la propriété résidentielle».

On y regarde les facteurs influant sur l'habitation, comme «les changements économiques et l'accès à la propriété; les changements sociodémographiques – structure des ménages, vieillissement de la population; l'évolution des styles de vie – diversité des modes de vie, marché du travail; la technologie de l'information; le progrès de la technologie de construction et l'exportation; la responsabilité environnementale».

La maison intergénérationnelle est présentée comme «un concept en voie d'expansion qui répond bien aux besoins des ménages contemporains».

Les familles sont de plus en plus conscientes de leur environnement. Cela est important afin de ne pas «compromettre l'avenir des générations futures». Développement durable, santé des occupants, échelle de la communauté, bonne gestion des espaces privés et publics, tous des concepts qui permettent une meilleure utilisation de l'espace et des matériaux.

Des réflexions pratiques à la fin de chaque chapitre facilitent la prise de décisions. «L'étude montre qu'économie et écologie forment une association naturelle» (p. 50); «Face au besoin pour l'habitation abordable et aux considérations environnementales, la densification semble être l'option la plus logique.» (p. 114); «Il est prévisible que les deux méthodes de densification des espaces bâtis existants seront la construction de nouveaux projets insérés

dans le tissu existant et la transformation de résidences existantes. Dans les deux cas, l'ouverture d'esprit des dirigeants municipaux est primordiale.» (p. 190)

Modification ou flexibilité des règlements de zonage doivent être de la partie pour faciliter les projets innovateurs. L'étude présente des projets qui ont été réalisés, fait des propositions d'aménagements intérieurs et de développement de quartiers. On touche même à la préfabrication de maisons.

En conclusion, on revient sur le besoin existant pour l'habitation à coût abordable, la diversité et la dynamique des ménages, le vieillissement de la population, la communauté, la sensibilisation à la protection du patrimoine. Pour ces sujets, les auteurs parlent des tendances récentes, font des projections des tendances et offrent des stratégies pour le futur.

En annexe, des «évaluations post-occupationnelles basées sur la maison évolutive» sont présentées. Des bibliographies après chaque chapitre complètent le tout.

Très intéressant et utile.

#### Pour obtenir des exemplaires de ce document:

à Montréal, tél.: (514) 873-9611,

à Québec : (418) 646-7915.

On peut également le télécharger ou le commander à l'adresse Internet suivante: [www.shq.gouv.qc.ca](http://www.shq.gouv.qc.ca)

#### Référence

D<sup>r</sup> Avi Friedman, Michelle Côté, **Maisons à coût abordable et communautés viables. Projets d'une décennie de transition.** Société d'habitation du Québec, 2003. 187 p.

## LE COMITÉ FAMILLE DE LA MRC NICOLET-YAMASKA REMET LE PRIX QUALITÉ FAMILLE HÉLÈNE-MOREAU



**P**our une 8<sup>e</sup> année consécutive, le Comité famille Nicolet-Yamaska a décerné le Prix Qualité Famille. Ce Prix vise à souligner l'implication d'un employeur dans la mise en place de mesures de conciliation travail-famille pour ses employés qui sont aussi des parents.

La particularité de ce Prix cette année est son nom. En effet, le Comité famille a tenu à rendre hommage, à titre posthume, à une personne exceptionnelle et très significative dans la MRC en attribuant son nom à celui du prix: Prix Qualité Famille Hélène-Moreau. M<sup>me</sup> Moreau a joué un rôle important dans la mise en place de la politique familiale de la MRC. Pendant toutes

ces années, elle a assuré une présence et un accompagnement dans les milieux paroissiaux, municipaux et communautaires en développant le «penser et agir famille».

L'entreprise gagnante de 2004 est **Denray Trique inc.** de Sainte-Eulalie. Cette PME offre à ses employés des horaires flexibles, la rotation de poste, le travail partagé volontaire et compléments de salaire et congés pour la naissance ou l'adoption.

Voilà une initiative d'une PME originale visant l'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles

# LES PRIX «ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE»

SOULIGNENT LA RECONNAISSANCE MUNICIPALE DE LA FAMILLE ET DE LA VENUE D'ENFANTS

PRIX ACTION MUNICIPALE 2004

À l'occasion de la 16<sup>e</sup> édition de son colloque annuel ayant pour thème *La municipalité un milieu de vie énergisant*, le Carrefour action municipale et famille a procédé à la remise des Prix action municipale et famille. Cet événement souligne de façon toute particulière des contributions municipales en faveur du milieu de vie des familles et de l'épanouissement de ses membres.

**L**es finalistes 2004, dans la catégorie Municipalités de plus de 25 000 étaient Sherbrooke, Sainte-Julie et Victoriaville. Le jury a porté son choix sur **Victoriaville**, une municipalité du Centre-du-Québec. Dans la catégorie Municipalités de moins de 25 000 habitants, les municipalités de Montmagny, New Richmond et Saint-Basile-le-Grand représentaient les municipalités finalistes de cette catégorie. Le jury a porté son choix sur une municipalité de la Gaspésie, **New Richmond**.

#### Municipalités de plus de 25 000 habitants | **Victoriaville**

Ce sont les mesures incitatives à la naissance et à l'accueil aux enfants promues par cette municipalité qui ont particulièrement retenu l'attention du jury. Plantation d'arbres à la naissance des enfants, passeport-naissance d'une valeur de 100 \$ incluant des heures de relevailles, offre gratuite d'un guide portant sur les ressources aux familles, sceau Qualité-famille pour les commerçants et organismes qui favorisent l'accueil, le bien-être et l'accès aux familles dans leur milieu, illustrent bien le «penser et agir famille» dans plusieurs secteurs d'activités. Enfin, la participation de plus de 120 entreprises, commerces et organismes aux divers projets démontre d'une manière très évidente que la municipalité a réussi à créer le réflexe «famille» dans l'ensemble de sa communauté.



M<sup>me</sup> Louise Houde, responsable ministérielle des dossiers famille au ministère des Affaires municipales, Sport et Loisirs (MAMSL) remet à M. Michel Allard, conseiller municipal et RQF et à M. Marie-Josée Monfette, régisseuse des activités communautaires et de la famille de Victoriaville le Prix reconnaissance, grande municipalité 2004.



Marie-Andrée Fortin, directrice à la Direction de la recherche, de l'Évaluation et de la statistique (DRES) au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, remet au nom du CAMF le Prix reconnaissance, petite municipalité, à M. Éric Tremblay, directeur conseil, développement économique et communication de New Richmond en Gaspésie.

#### Municipalités de moins de 25 000 habitants | **New Richmond**

Le programme de gratuité, pour une période de 6 mois, de couches et de lait maternisé fut considéré par le jury comme une mesure municipale novatrice. Une économie d'environ 1250 \$ par enfant est réalisée par cette mesure. Ce programme municipal bénéficie d'un partenariat avec deux entreprises du milieu: la Pharmacie Jean Coutu, Jacinthe Desjardins et Clément Gagnon, franchisés, et le marché d'alimentation IGA, Martin Duguay. Élément d'une politique familiale, le soutien à la naissance mérite un encouragement. Dans un contexte où l'augmentation de la natalité et le maintien et l'accueil des familles en région sont majeurs, de telles initiatives se doivent d'être soulignées.

**La remise annuelle des «Prix action municipale et famille» met en valeur l'importance de l'engagement des municipalités auprès des familles et, en ce sens, le jury souhaite que ces exemples remarquables se multiplient et contribuent à l'essor de gestes concrets pour la famille à travers tout le Québec.**

**Unaniment**, le jury a tenu à donner une mention aux 59 projets de 2003 d'élaboration ou de mise à jour d'une politique familiale dans des municipalités et MRC. Ces projets ont été mis de l'avant dans le cadre de la mesure de soutien du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Ces projets qui nécessitent une contribution de l'ordre de 50 % de la part des municipalités ou MRC, se réalisent à coûts partagés entre elles et le MESSF. **Ces projets sont:**



La responsable de la remise annuelle des prix reconnaissance aux municipalités, Isabelle Lizée, procédant à l'ouverture de l'événement.

#### **01 BAS SAINT-LAURENT**

Dégelis | Le Bic | Rimouski | Rivière-du-Loup | Saint-Clément | Saint-Eugène-de-Ladrière | Saint-Pascal | Saint-Valérien | Sainte-Luce-Luceville | Trois-Pistoles

#### **02 SAGUENAY LAC SAINT-JEAN**

Péribonka

#### **03 QUÉBEC**

Donnacona | Québec | Saint-Ubalde

#### **04 MAURICIE**

La Tuque | Trois-Rivières

#### **05 ESTRIE**

Asbestos | Hatley | Lac-Mégantic | MRC Le Haut-Saint-François | Sherbrooke

#### **07 OUTAOUAIS**

Gatineau

#### **08 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Laverlochère | Rouyn-Noranda | Trécesson | Val-d'Or

#### **09 CÔTE-NORD**

MRC Caniapiscau | Ragueneau

#### **12 CHAUDIÈRE-APPALACHES**

East Broughton | Lac-Etchemin | Lévis | Montmagny | MRC Lotbinière | Saint-Magloire | Sainte-Marie

#### **13 LAVAL**

Laval

#### **14 LANAUDIÈRE**

Notre-Dame-des-Prairies | Saint-Barthélemy | Sainte-Julienne | Terrebonne

#### **15 LAURENTIDES**

Blainville | Deux-Montagnes | Lorraine | Mont-Tremblant | Pointe-Calumet | Rosemère | Saint-Colomban | Saint-Eustache | Saint-Jérôme | Sainte-Marthe-sur-le-Lac

#### **16 MONTÉRÉGIE**

Bromont | Châteauguay | Contrecoeur | Coteau-du-Lac | Mont-Saint-Hilaire | Saint-Basile-le-Grand | Saint-Constant | Sorel-Tracy

#### **17 CENTRE-DU-QUÉBEC**

MRC Nicolet-Yamaska | Victoriaville



# AMÉNAGER LA VILLE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

par M<sup>me</sup> Sylvie Jutras, département de psychologie de l'UQAM



Ceci est la dernière parution sur le sujet d'une série de quatre. Les trois premières parties de ce texte ont été publiées dans les numéros de janvier, avril et juillet 2004

**Q**u'est ce qui incite les parents à choisir un endroit plutôt qu'un autre pour y vivre leur vie de famille? Il est évident que, lorsque possible, le choix des parents se portera vers une municipalité qui se préoccupe d'aménager son environnement en pensant au bien-être des enfants.

Il est donc grand temps que promoteurs, développeurs, hommes et femmes politiques, urbanistes, personnel des services municipaux et propriétaires pensent aux enfants dans leur plan d'aménagement de l'espace. Pourquoi le faire, où agir, comment y arriver? M<sup>me</sup> Sylvie Jutras a abordé ces questions. Elle répond au pourquoi, identifie les lieux, suggère des pistes de solution.

**Hostilité du voisinage** | Dans un voisinage hostile, même les adultes ont peur d'aller et venir, de se rendre à pied au magasin le plus proche ou de marcher dans la rue seul le soir.

On a peur

parce que le voisinage présente des signes de déviance ou de criminalité:

- ▣ des personnes portant des fusils ou des couteaux, des gangs, le trafic de drogues, la prostitution, le vandalisme, les vols.

des signes de délabrement donnent l'impression que le voisinage est menaçant:

- ▣ manque d'éclairage, graffitis, déchets et verre brisé au sol, bâtiments abandonnés ou décrépits.

L'hostilité du voisinage est source de stress pour les enfants; elle contribue aux problèmes de santé mentale et leur fournit des modèles préjudiciables. Je vous rappelle que je n'emploie pas une rhétorique morale pour vous persuader, mais que je m'appuie sur des faits scientifiquement établis.

Parce qu'on pense qu'ils ne peuvent jouer en sécurité dehors, on restreint l'autonomie des enfants et les prive d'expériences normales de croissance sur tous les plans. Comme les voisinages hostiles sont peu recherchés, le prix des logements y est à l'avenant. Voilà pourquoi les enfants de milieu urbain défavorisé en sont souvent victimes.

Pistes d'actions possibles

- ▣ Faciliter l'interaction et la vie de quartier, plutôt que la protection entre gens craintifs.
- ▣ Améliorer l'organisation sociale des communautés, pour que
  - ▣ les résidents aient du contrôle sur leur entourage
  - ▣ les enfants soient fortifiés par la vie communautaire.

**Catastrophes environnementales** | Les enfants des quartiers urbains pauvres sont beaucoup plus à risque de vivre un incendie au foyer. Ils vivent dans des logements souvent vétustes, dont le système électrique est déficient. De plus, ces quartiers sont souvent la proie d'incendiaires.

En ce qui concerne les catastrophes qui touchent de plus grands nombres de personnes à la fois comme les tornades, ouragans, inondations ou tempêtes de verglas, les enfants défavorisés n'y sont pas davantage exposés. Mais s'ils en sont victimes, ils sont plus désavantagés que les autres enfants.

En effet, lors de catastrophes, le soutien social disponible est le facteur le plus important pour affronter le stress et éviter des chocs post-traumatiques. Or, les familles de milieu défavorisé bénéficient de moins de soutien social que les autres. Elles ont évidemment moins d'argent pour affronter les besoins urgents. Elles sont aussi moins capables d'agir avant une catastrophe parce qu'elles ne disposent pas de l'argent et de l'espace nécessaires pour acheter et stocker des denrées et du matériel qui seraient utiles.

Pistes d'actions possibles

- ▣ Dans l'élaboration des plans d'urgence
  - ▣ porter une attention particulière aux enfants
  - ▣ tenir compte des enfants pauvres qui ont moins de ressources pour affronter les stressseurs.
- ▣ Accentuer la prévention en matière d'incendie dans les quartiers défavorisés.

**Conclusion** | Voici maintenant le temps de conclure. L'amélioration des conditions environnementales doit être visée pour les enfants de tous les quartiers. Cependant, comme les déficits sont importants dans les quartiers défavorisés, les mesures de redressement peuvent s'y révéler particulièrement rentables. Comme nous l'avons vu, dans ces milieux, les terrains de jeu constituent pour les jeunes une des rares opportunités de loisirs et de contact avec l'environnement naturel. De même, comme ils vivent généralement dans des zones à haut risque, une application plus stricte des règles de circulation existantes peut amener une réduction significative des accidents de la circulation dont sont victimes les enfants.

Qu'on ne se fasse pas d'illusions: les problèmes sont peut-être plus criants dans certains quartiers très dégradés aux États-Unis, mais des difficultés sérieuses existent dans les villes du Québec comme du Canada. Il ne s'agit pas d'exalter de façon simpliste les mérites du passé, alors que le trafic urbain était plus restreint, que les mères au foyer participaient abondamment à la vie de quartier et que davantage d'éléments naturels agrémentaient le paysage urbain. Cependant, il est encore temps de favoriser les entreprises qui feront en sorte que les enfants d'aujourd'hui puissent jouer dehors plus aisément, naviguer dans la ville de façon sécuritaire et plus autonome, et profiter d'espaces publics où ils apprendront la sociabilité. En prime, en améliorant les cadres de vie pour les enfants, on favorisera le bien-être de tous ceux qui y sont exposés.

Ne prenons jamais pour acquis les cadres de vie.

Puisque nous les avons créés, nous pouvons les transformer.

## Référence

Sylvie Jutras a publié en août 2003 un article abondant ces questions plus en profondeur. Le lecteur y trouvera aussi toutes les références scientifiques sur lesquelles elle s'appuie.

Jutras, S. (2003). Allez jouez dehors! Contribution de l'environnement urbain au développement et au bien-être des enfants. *Psychologie canadienne*, 44, 257-266.



# POUR LA RECHERCHE SUR LA FAMILLE DANS LES MUNICIPALITÉS QUÉBÉCOISES

par M<sup>me</sup> **Lucie Fréchette**, coordonnatrice, Centre d'étude et de recherche en intervention sociale, Université du Québec en Outaouais  
avec la collaboration de M. **Jacques Lizée**, directeur général, Carrefour action municipale et familles  
et M<sup>me</sup> **Colette Lanthier**, coordonnatrice à la recherche sur les familles et les enfants, ministère de l'Emploi,  
de la Solidarité sociale et de la Famille



**L**es changements sociaux et politiques contemporains font émerger des rapports à l'espace où le local et les lieux produisent du sens et des identités collectives en renouvellement. La question familiale s'inscrit de plus en plus dans cet espace politique qui s'avère actuellement le plus près des familles. Le rapport politique de la famille aux institutions politiques municipales est cependant vécu à une échelle dont parle peu la littérature. Pourtant, au Québec, depuis 1989, plus d'une cinquantaine de municipalités ont élaboré des politiques familiales et plusieurs autres ont désigné au conseil de ville un responsable des questions familiales. Parler de recherche sur la famille dans le contexte municipal ou régional pourrait signifier l'acquisition de connaissances nouvelles dans le domaine de la famille, l'expérimentation d'intervention auprès des familles ou d'autres instances du territoire municipal ou encore, l'évaluation d'actions entreprises en faveur des familles au niveau municipal ou régional.

## 1. Un partenariat pour stimuler la pénétration de la recherche sur la famille dans les municipalités québécoises

Un partenariat entre le Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS), le Carrefour action municipale et famille (CAMF) et, à ce moment, le ministère de la Famille et de l'Enfance du Québec (MFEQ) a permis la mise en œuvre de la recherche action **Stimuler la pénétration de la recherche sur la famille dans les municipalités québécoises**. Les deux grands objectifs du projet sont: 1) l'identification des intérêts de recherche chez les répondants famille (RF) et les élus municipaux responsables des politiques familiales, et 2) la sensibilisation à diverses façons d'utiliser la recherche dans les municipalités. En termes méthodologiques, la recherche s'est effectuée au moyen de groupes de discussion dans une trentaine de municipalités dans huit (8) régions du Québec. Les participants discutaient de leur façon de travailler la question familiale dans leurs municipalités, des connaissances ou expériences qu'ils aimeraient maîtriser et des développements qu'ils souhaiteraient voir se réaliser dans leurs milieux.

## 2. Des résultats qui traduisent les intérêts des municipalités

Les intérêts énoncés lors des groupes de discussion ont été traités et regroupés sous six thèmes: l'identité et le sentiment d'appartenance, le loisir accessible et rassembleur des familles, les rapports intergénérationnels et les services publics, l'intersectorialité en territoire municipal en fonction de la question familiale, les politiques familiales en contexte de fusion municipale, la qualité de vie d'une communauté. Nous reprenons en résumé les divers thèmes tirés de notre analyse des propos des élus municipaux et des répondants famille.

- **L'identité et le sentiment d'appartenance.** Plusieurs municipalités veulent connaître les éléments qui contribuent à accroître le sentiment d'appartenance des familles à leur ville. Qu'est-ce qui contribue à ce qu'un lieu, un quartier ou une ville soit des éléments constitutifs de l'identité des individus? Dans les municipalités ayant vécu un processus de fusion, on cherche à développer le sentiment d'appartenance à la nouvelle ville sans renier les racines historiques parfois associées à des toponymes différents.
- **Le loisir accessible et rassembleur des familles.** Toutes les municipalités ont traité du loisir. On veut savoir comment le loisir peut être source de détente et de développement individuel tout en constituant aussi un secteur rassembleur des familles et créateur de réseaux entre gens de la municipalité. On cherche aussi à augmenter l'accessibilité au loisir pour les familles en situation de précarité.
- **Les familles vues sous l'angle des générations.** En pensant à la famille aux divers cycles de vie, deux questions se posent: 1) Le rapport des adolescents à la ville. On veut sonder les intérêts des jeunes et connaître plus à fond des expériences d'insertion des jeunes dans des instances de participation au niveau municipal. 2) Les personnes âgées et la vie familiale dans les

municipalités. Les municipalités s'intéressent au logement intergénérationnel, aux échanges entre les jeunes et les personnes âgées, au sentiment de sécurité dans les lieux publics.

- **Les rapports entre les municipalités et d'autres instances d'intervention auprès des familles.** Plusieurs groupes ont évoqué que la question famille ne concerne pas seulement les municipalités. On souhaite identifier les instances intéressées par le développement des familles et de leur qualité de vie et déterminer les champs d'action propres à chacun ou partagés. On cherche comment les municipalités deviennent des instances de mobilisation des ressources de la communauté envers les familles.
- **Des défis particuliers en fonction de la conjoncture sociopolitique.** Les discussions révèlent que la recherche pourrait alimenter la réflexion des municipalités fusionnées au sujet de la recomposition d'une politique familiale et au sujet de l'implication envers la famille de l'administration centrale, des arrondissements ou secteurs et des unités de voisinage.
- **Une qualité de vie qui contre les problèmes sociaux et économiques affectant les familles.** Les municipalités ont référé aux problèmes vécus par les familles. Les difficultés les plus souvent évoquées sont l'isolement, le suicide, le chômage, l'appauvrissement, le retrait des infrastructures économiques ou des services institutionnels du territoire, la démographie asymétrique, etc.

## 3. Une rétroaction progressive

Dès les rencontres avec les groupes de discussion, des textes courts, sous forme de cahiers de 25 à 30 pages, sur l'un ou l'autre thème intéressant les participants sont offerts. Il s'agit là d'une première étape de mise en contact direct avec des produits qui font la démonstration de l'accessibilité de la recherche.

Le projet compte deux modes de rétroaction pour diffuser les résultats de recherche en lien avec la tournée des municipalités. D'une part, nous produisons actuellement six documents écrits sur des sujets apparentés aux thèmes émergeant des groupes de discussion. D'autre part, divers colloques ont donné lieu à une rétroaction au fur et à mesure que la recherche progressait. Ainsi, des séances d'affiches ont été présentées au Colloque du Carrefour action municipale et familles tenu à Sherbrooke en 2002 et à la Conférence nord-américaine sur la famille qui s'est déroulée à Longueuil en mai 2003. Un colloque organisé à l'Université du Québec en Outaouais en novembre 2003 dans le cadre d'une recherche financée par le ministère du Développement des Ressources humaines du Canada a aussi permis de tenir un atelier sur les connaissances et les défis en lien avec la famille et le développement local. Parmi les résultats de recherche présentés, ceux du projet Stimuler la pénétration de la recherche sur la famille dans les municipalités québécoises ont eu une place de choix. Les municipalités membres du CAMF avaient d'ailleurs une présence remarquée à ce colloque avec une délégation de près de 25 participants. Finalement, le colloque 2004 du CAMF qui a eu lieu à la fin mai à Shawinigan proposait plusieurs ateliers en lien avec des attentes des municipalités que notre projet a permis d'identifier.

Nous en sommes aux derniers milles de cette recherche-action. Les trois partenaires, le CÉRIS, le CAMF et la Coordonation de la recherche sur la famille du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille auront sans doute contribué comme le titrait le projet, à Stimuler la pénétration de la recherche sur la famille dans les municipalités québécoises. La collaboration se poursuit entre le comité Recherche et développement du CAMF et le CÉRIS pour assurer les lendemains de cette recherche.

# 10

DU TEMPS  
POUR  
LA FAMILLE



## LE TEMPS DE LA VILLE

**O**n parle, avec raison, de la conciliation travail-famille. Pourquoi ne pas élargir le débat en disant «concilier le temps de vie». En Europe, ce concept est très populaire et épouse différentes formules. Toutes se veulent «un choix de société à faire pour les États, le personnel politique, les citoyens et les citoyennes.»

Une loi (Loi 142) votée en Italie met la gestion de tous les horaires des services publics sous la responsabilité du maire. Des villes de France, d'Allemagne, d'Angleterre, des Pays-Bas, d'Espagne suivront avec leurs propres politiques. On s'aperçoit que, souvent, travailler sur les temps aide à résoudre certains problèmes sociaux existants.

En effet, «parler des temps, c'est aborder l'ensemble des sujets de nos vies quotidiennes dans leurs multiples facettes: rythmes de travail, temps des loisirs, participation à la vie de la cité, mobilité des enfants, l'école, le péri- et l'extra-scolaire, l'intergénérationnel, les horaires et l'accessibilité des piscines, bibliothèques, musées, mairie... les modes de déplacement, les inégalités sociales ou d'urbanisme... la diversité de la vie même.» (Marie-Pier Martinet, Temps de la Ville, Temps de la Vie.)

Est-ce qu'au Québec, on ne pourrait pas aussi s'asseoir ensemble pour une réflexion commune en regardant ce qui se fait ailleurs, genre Bureau des temps, et en l'adaptant aux besoins des familles, des citoyens et des citoyennes d'ici. Concilier les différents temps, ce n'est pas facile, mais ce n'est pas impossible, surtout si cela devient un choix de société. Au moins deux événements nous incitent à poursuivre une telle réflexion, la Conférence Nord-Amérique sur la famille et sa Déclaration sur l'importance du temps pour les familles, tenue en mai 2003, et la visite québécoise de M<sup>me</sup> Marie-Pier Martinet, conseillère de Paris, en 2004.

Vous partagez cet intérêt! Le Carrefour voudrait le savoir. Un courriel serait apprécié! Courriel: [info@carrefourmunicipal.qc.ca](mailto:info@carrefourmunicipal.qc.ca)



### DE LA CONCILIATION EMPLOI-FAMILLE À UNE POLITIQUE DES TEMPS SOCIAUX COLLOQUE DE L'ASSOCIATION D'ÉCONOMIE POLITIQUE

**U**n bon nombre d'études réalisées au Québec comme dans plusieurs autres pays ont permis de constater qu'un fort pourcentage des parents en emploi manquent de temps et se sentent souvent stressés pour cette raison. Dans toutes les enquêtes, les parents et surtout les mères de jeunes enfants indiquent qu'elles manquent de temps, mais de plus en plus de jeunes hommes se plaignent de ne pas pouvoir obtenir d'aménagement d'horaires pour des raisons familiales et de cette manière, de se consacrer autant qu'ils le souhaiteraient à leur famille. Ce sentiment de manque de temps et de difficulté à concilier l'emploi et la famille varie selon diverses variables, principalement le sexe, le secteur de travail, la durée du travail, le nombre et l'âge des enfants, la latitude dans son emploi, le soutien du supérieur et celui du conjoint. Ce colloque propose une réflexion sur les enjeux et impacts de la conciliation emploi-famille.

Ce colloque est organisé avec le soutien de la Télé-université, l'Université du Québec à Trois-Rivières, le Conseil de la famille et de l'enfance, le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec et de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir.

DATE  
**18 et 19 novembre 2004**

LIEU  
Amphithéâtre, Télé-université  
4750, avenue Henri-Julien  
Montréal (Québec)

COÛTS D'INSCRIPTION  
Régulier 70 \$  
Étudiants et sans emploi 25 \$

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS  
Association d'économie politique  
Serge Rousseau, secrétaire  
Téléphone: (514) 840-2747 poste 2415  
Télécopieur: (514) 843-2160  
Courriel: [Serge\\_Rousseau@teluq.quebec.ca](mailto:Serge_Rousseau@teluq.quebec.ca)

# SOMMET MONDIAL SUR LA FAMILLE POUR UNE POLITIQUE FAMILIALE GLOBALE

du 6 au 9 décembre 2004 à Sanya, République populaire de Chine

**L'**Organisation mondiale de la famille, les Nations unies et le gouvernement de la Chine tiendront du 6 au 9 décembre 2004 à Sanya, province du Hainan en Chine, le Sommet mondial sur la famille, événement de célébration du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Année Internationale de la Famille proclamée par les Nations unies en 1994.

#### Ce qu'est le Sommet mondial sur la famille

- ▶ Une plate-forme de diffusion, de partage, de promotion de la politique familiale globale et d'engagements relatifs aux objectifs de développement du millénaire concernant la production des biens et services pour les familles
- ▶ Le plus large partenariat en faveur de la paix, de la sécurité, de la justice, de la tolérance, de la solidarité et de la prospérité pour les familles du monde. C'est aussi une mobilisation de promotion du développement durable aux plans économique, politique, social et culturel pour les familles
- ▶ Une rencontre interactive entre les décideurs et les partenaires gouvernementaux locaux, régionaux et nationaux, les organismes non gouvernementaux, les universités, les chercheurs, le monde des affaires et les familles afin de réaffirmer la Déclaration du millénaire et le besoin d'engagements des divers acteurs du développement

#### Les participants du Sommet

Gouvernements locaux, régionaux et nationaux, organismes non gouvernementaux, de la société civile, parlementaires, chercheurs, monde des affaires, universités, conseils économiques, social et de la famille et les familles elles-mêmes.

#### Pour informations

info@carrefourmunicipal.qc.ca

(le Carrefour est membre de l'OMF et de l'OMF, région Nord-Amérique)



## Un support prestigieux



**Kofi Annan** | UN Secretary-General

«Families can be real bastions of human progress. Let us do our utmost to create the conditions families need to fully realize their potential».



**Zhang Weiqing** | Minister of Family in China

«The Chinese government shows its great interest to the WFO and feels honored to observe the Tenth Anniversary of the IYF in China».



**Dr. Deisi Noeli Weber Kusztra** | President of WFO

«The Family is the economic, political, social-cultural and sustainable entity of society».



**Hanifa Mezoui** | Chief of NGO Section

«WFO has been the vanguard in understanding and promoting the role of the Family».



## À VOIR ET À LIRE

### Vous n'avez pas reçu le bulletin Recherches sur la famille?

En plus de son Mensuel d'information, le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec diffuse quatre fois par année un bulletin Recherches sur la famille. Le numéro ayant comme thématique «Famille et municipalités» vient de paraître. Il y est question des politiques familiales adoptées en milieu municipal comme moyen privilégié de favoriser l'action en faveur des familles au sein des municipalités. On peut télécharger ce bulletin à l'adresse suivante: [www.uqtr.ca/documents\\_pdf/bulletin.municipalités.pdf](http://www.uqtr.ca/documents_pdf/bulletin.municipalités.pdf)

### Pour s'inscrire à la liste d'envoi du Bulletin

Ces publications sont distribuées gratuitement par courrier électronique à toute personne qui en fait la demande. Il suffit de faire parvenir vos coordonnées complètes (incluant noms, adresse postale de l'organisation et fonction occupée au sein de cette organisation) ainsi que l'adresse électronique à laquelle vous désirez recevoir les envois électroniques. Envoyez le tout à l'adresse suivante: [cdrfq@bellnet.ca](mailto:cdrfq@bellnet.ca)  
Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec, tél.: (819) 373-3300  
Courriel: [cdrfq@bellnet.ca](mailto:cdrfq@bellnet.ca)

### Viellissement et santé fragile: un choc pour la famille

Le vieillissement de la population et l'impact actuel et futur sur les familles sont des questions de plus en plus importantes. En rendant public son avis intitulé **Viellissement et santé fragile: un choc pour la famille?**, le Conseil de la famille et de l'enfance contribue à faire avancer le débat.

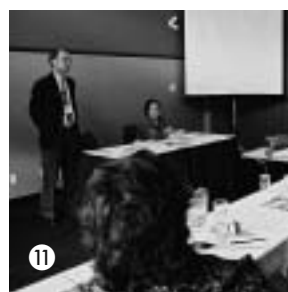
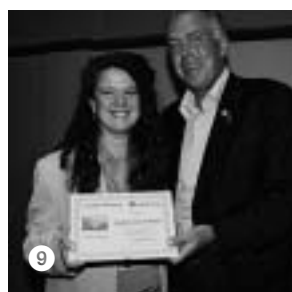
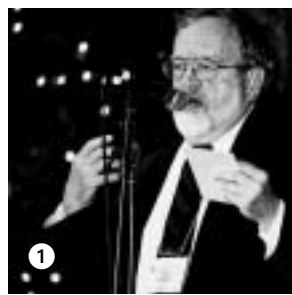
Pour information: 1 877-221-7024 ou [www.cfe.gouv.qc.ca](http://www.cfe.gouv.qc.ca)

### Pour que ça bouge chez vous!

Des idées simples et peu coûteuses pour réaliser des activités de loisirs familiales. Le guide propose des idées nouvelles et des outils pour faciliter le travail et augmenter la participation aux activités. Une publication de Kino-Québec, 1997.

Le Carrefour action municipale et famille est membre de l'Association québécoise du loisir municipal.

LE  
RENDEZ-  
VOUS  
ANNUEL



- 1 M. Roger Carette, maire de Saint-Georges et 2 M. Luc Lemieux, préfet de la MRC Beauce-Sartigan, étaient heureux de lancer l'invitation du 17<sup>e</sup> colloque qui aura lieu à Saint-Georges de Beauce les 27, 28 et 29 mai 2005
- 3 M<sup>me</sup> Lise Landry, maire de Shawinigan, sous l'œil attentif de l'animateur général du Colloque, M. Gilles Julien, exprimant sa grande satisfaction pour la tenue du colloque
- 4 La rigueur de l'inscription de l'assemblée générale annuelle était assurée par Mesdames Colette Bédard et Lise Drouin-Paquette
- 5 Un entretien au sommet entre la première vice-présidente Réjane T. Salvail, le président Pierre Gingras et le directeur général Jacques Lizée dans le cadre de l'échange stratégique de l'AGA
- 6 L'information était à l'honneur lors du Colloque avec Shawinigan en tête
- 7 Un personnel accueillant pour la grande satisfaction des participants, Pauline Dion, de la permanence et Lise Prévost, formatrice au Carrefour, 8 Hélène Boucher et Isabelle Lizée de la permanence

- 9 M<sup>me</sup> Lucie Roussel de La Prairie reçoit une plaque honorifique des mains du président du Carrefour, M. Pierre Gingras, alors qu'elle terminait un mandat au Conseil d'administration
- 10 M. Carole Lavallée de Sainte-Anne-des-Plaines reçoit une plaque honorifique des mains du président du Carrefour, M. Pierre Gingras, alors qu'elle quittait le Conseil au cours de l'année
- 11 Le président de l'atelier, «Aménager la ville pour le bien-être des enfants», M. François Renaud, chef de Service, soutien à l'initiative communautaire et partenariat de la SHQ, lors de la présentation de M<sup>me</sup> Sylvie Jutras, professeure au département de psychologie de l'UQÀM
- 12 M. Alvin Doucet, de la maison des grands-parents de Sherbrooke et M<sup>me</sup> Martine Langlois de la FADOQ personnes-ressources lors de l'atelier portant sur l'intergénération et le partenariat pour les familles sous l'œil attentif des participants

### Des conférenciers hautement appréciés

- 13 M<sup>me</sup> Lucie Fréchette et M. Louis Favreau de l'UduQ en Outaouais ont prononcé une conférence d'ouverture qui fut une référence tout au long du Colloque
- 14 M<sup>me</sup> Madeleine Plamondon, sénatrice recevant une peinture des mains de M<sup>me</sup> Josette Allard, conseillère municipale de Shawinigan
- 15 M<sup>me</sup> Marguerite Blais, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance recevant une peinture des mains de M<sup>me</sup> Josette Allard, conseillère municipale de Shawinigan
- 16 Le rapporteur général du Colloque, Jacques Lizée, était très fier de l'envergure des recommandations, de leurs nombreuses thématiques et de leurs destinataires

## Calendrier

**30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2004**

Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités | Le monde vit en région

**21 au 23 octobre 2004**

Conférence nationale de Services à la famille-Canada, Sydney, Nouvelle-Écosse | Promouvoir la paix au cœur des individus, des familles et des collectivités... Imaginez!  
Info.: <http://www.familyservicecanada.org/conference/2004/>

**5 novembre 2004**

Qu'attend-on des jeunes aujourd'hui? Les jeunes et leurs valeurs | En collaboration avec l'observatoire Jeunes et société, le Conseil de développement de la recherche du Québec organise un colloque qui aura lieu à l'Université du Québec à Trois-Rivières

**12 novembre 2004**

Pour développer une culture de la famille. Agir ensemble pour prévenir l'isolement des familles | Organisé par l'Institut de la Famille de Saint-Augustin-de-Desmaures l'événement aura lieu à Beauport chez les Sœurs de la Charité. Pour plus d'information: (418) 872-0916 ou [france.lefrancois@institutfamille.com](mailto:france.lefrancois@institutfamille.com)

**18-19 novembre 2004**

Colloque – De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux! | organisé par l'Association d'économie politique. Programme disponible au: [www.unites.uqam.ca/aep](http://www.unites.uqam.ca/aep)

**27 novembre 2004**

Assemblée générale extraordinaire du CAMF



**COMMUNICATION  
& STRATÉGIE**

La communication des chefs de file municipaux

[www.comstrategie.com](http://www.comstrategie.com)  
514-844-1678